

Les grévistes de Labatt rejettent les offres patronales

2 septembre 2003

Reuters



Les employés montréalais de la Brasserie Labatt ont refusé mardi à 59% les offres patronales, prolongeant une grève qui dure depuis deux mois et demi, a indiqué le syndicat.

MONTRÉAL (Reuters) - Les employés montréalais de la Brasserie Labatt ont refusé mardi à 59% les offres patronales, prolongeant une grève qui dure depuis deux mois et demi, a indiqué le syndicat.

Les 950 membres du Syndicat des travailleurs de la Brasserie Labatt sont en grève depuis le 16 juin à Montréal. La grève touche l'usine de Lasalle et la distribution de bière dans

la métropole.

"La question de la sous-traitance et de l'équité entre tous les salariés demeurent d'importantes questions à régler", a affirmé dans un communiqué Robert Daneau, président du syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le syndicat a dit vouloir intensifier la pression sur la direction de la brasserie.

"Toutes les options de mobilisation nationale sont à l'étude: boycott, campagne d'information sur les enjeux du conflit, tournée des quatre coins du Québec pour faire connaître le conflit aux 275.000 syndiqués de la CSN", a ajouté le président de la Fédération du commerce-CSN, Jean Lortie.

Labatt, une division du brasseur belge Interbrew, avait déposé le 29 août une offre de règlement qui bonifiait entre autres le régime de retraite des employés.

"Le syndicat souhaite toujours pouvoir en arriver à un règlement qui pourrait satisfaire la majorité de ses membres", a indiqué Robert Daneau.

La brasserie Labatt n'a pas pu être jointe immédiatement pour commenter le vote des syndiqués.

Labatt est le principal concurrent de la brasserie Molson au Canada.